

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



QUARANTE-DEUXIÈME SESSION

*Documents officiels**

SIXIÈME COMMISSION
2e séance
tenue le
lundi 21 septembre 1987
à 15 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 2e SEANCE

Président : M. AZZAROUK (Jamahiriya arabe libyenne)

SOMMAIRE

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

ORGANISATION DES TRAVAUX

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.6/42/SR.2
29 septembre 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

La séance est ouverte à 15 h 30.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

1. M. KAKOLECKI (Pologne), parlant au nom du Groupe des Etats d'Europe orientale, propose d'élire M. Mikulka (Tchécoslovaquie) à l'un des sièges de vice-président.
2. M. Mikulka (Tchécoslovaquie) est élu vice-président par acclamation.
3. M. GISLASON (Islande), parlant au nom du Groupe des Etats d'Europe occidentale, propose d'élire M. Scharioth (République fédérale d'Allemagne) à l'autre siège de vice-président.
4. M. Scharioth (République fédérale d'Allemagne) est élu vice-président par acclamation.

ORGANISATION DES TRAVAUX

5. Le PRESIDENT appelle l'attention de la Commission sur la lettre du Président de l'Assemblée générale (A/C.6/42/1), dans laquelle sont indiqués les 14 points renvoyés à la Sixième Commission, et sur la note du Secrétariat (A/C.6/24/L.1) relative à l'organisation des travaux de la Commission. Ces deux documents ayant été distribués juste avant la séance en cours, le Président suppose que les représentants préféreraient se consulter à leur sujet avant de prendre des décisions.
6. Après un débat de procédure auquel participent M. SCHRICKE (France), M. FRANCIS (Jamaïque) et M. GAUDREAU (Canada), le Président propose que les consultations relatives à l'organisation des travaux se tiennent avant la séance suivante.
7. Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 15 h 50.